

ARTS VISUELS

visual.arts@johnabbott.qc.ca
JOHNABBOTT.QC.CA

510.A0

Il s'agit d'un programme préuniversitaire de deux ans qui vise à préparer les étudiants à suivre des études dans une discipline créative. Les cours offerts sont la peinture, le dessin, la sculpture, la gravure, la photographie, les médias numériques et l'histoire de l'art. Les étudiants travaillent en étroite collaboration avec les enseignants et les techniciens dans des studios contenant de l'équipement professionnel. Le programme met l'accent sur la production d'œuvres visuelles axées sur l'esthétique, les compétences techniques, la recherche et la pensée critique. Pendant les deux années du programme, les étudiants acquièrent un ensemble de compétences orientées vers la maximisation de leur potentiel créatif et la capacité de comprendre le lien entre les mouvements artistiques et les contextes culturels élargis.



CE PROGRAMME EST POUR VOUS SI VOUS SOUHAITEZ...

- Développer votre imagination, votre créativité et votre pensée critique.
- Acquérir des compétences techniques en travaillant dans des ateliers dotés d'équipement professionnel.
- Développer une approche indépendante et personnelle de l'art.
- Résoudre des problèmes et prendre des décisions de façon créative.
- Apprendre la culture contemporaine et l'histoire de l'art.
- Poursuivre une formation universitaire et une carrière dans les arts.

LES ÉTUDIANTS EN ARTS VISUELS

- Acquièrent des compétences techniques en dessin, peinture, sculpture, gravure, médias numériques et photographie.
- Explorent le dessin et la peinture grâce à l'observation, la mémoire et l'imagination.
- Utilisent des approches traditionnelles et contemporaines de la gravure et de la photographie.
- Acquièrent des compétences et des techniques dans les studios 3D, y compris le travail du bois, le moulage de plâtre, le soudage et la céramique.
- Développent leur vocabulaire et leurs compétences artistiques en utilisant les médias numériques.
- Comprennent les grands mouvements artistiques historiques et les pratiques artistiques actuelles.
- Participent à une exposition publique de leur travail.
- Bâtissent un portfolio pour l'admission dans les établissements postsecondaires et dans les galeries.

ATELIERS

Les ateliers d'art spacieux dotés d'équipement de pointe et bénéficiant de la lumière naturelle offrent un environnement de travail de qualité répondant aux besoins des étudiants à mesure qu'ils progressent dans le programme. En plus de deux ateliers de dessin et de peinture, il y a trois ateliers de sculpture qui comprennent des ateliers pour le travail du bois, du métal et de la céramique. L'atelier de gravure est équipé pour l'impression en relief, la gravure à l'eau-forte, la sérigraphie et la lithographie. Le département des Arts visuels dispose également d'un laboratoire multimédia réservé aux arts numériques.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

DES

+ Les conditions d'admission en arts visuels consistent à faire parvenir un exemple de maquette et une lettre descriptive. Pour plus de détails, veuillez consulter la page du programme d'Arts visuels sur le site Web du cégep.

Date limite d'admission : 1 mars.

VISITES DE MUSÉES, GALERIES ET ATELIERS D'ARTISTES :

L'histoire de l'art fait partie intégrante du programme d'Arts visuels. Le lien entre l'histoire de l'art et les cours en atelier est renforcé par des excursions dans des galeries, des ateliers d'artistes et des musées à Montréal, Ottawa et New York.

EXPOSITION DES DIPLÔMÉS : Chaque année, le programme d'Arts visuels organise une exposition des œuvres des diplômées ouverte au public. Au cours de leur dernière session, les étudiants travaillent en étroite collaboration avec les professeurs afin de créer un ensemble indépendant d'œuvres élaborées pour l'exposition. Les étudiants participent à la planification et à la présentation complètes de l'exposition, allant des relations publiques à l'installation, à l'éclairage et au vernissage.

DES BOURSES D'ÉTUDES POUR LES ÉTUDIANTS EN ARTS VISUELS

Les bourses d'études suivantes sont offertes aux étudiants du programme d'Arts visuels. Pour obtenir des formulaires et des informations plus détaillées sur les bourses d'études, veuillez communiquer directement avec les services d'aide financière ou le département d'Arts visuels.

- Bourses destinées aux artistes offertes par l'Association Lakeshore
- Bourse commémorative Kirk MacGeachy
- Bourse commémorative Anna Whitton
- Bourse Freda et Irwin Browns



VOS PERSPECTIVES D'AVENIR

Nos diplômés s'inscrivent généralement à l'université dans des programmes liés directement au vaste domaine des arts visuels, y compris l'art, le design, l'histoire de l'art, l'éducation artistique, l'art-thérapie, les médias numériques et l'animation 3D. Le DEC en Arts visuels constitue également une base solide pour poursuivre des études en Lettres ou en Sciences humaines.



COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE D'ADMISSION

Le Cégep John Abbott est affilié au SRAM et utilise son système automatisé pour les demandes d'admission.

Pour présenter une demande, vous devez :

- compléter le formulaire en ligne à admission.sram.qc.ca,
- sélectionner le Cégep John Abbott et le programme de votre choix,
- acquitter les frais et fournir les documents demandés s'il y a lieu.

Il est préférable de consulter le bureau des admissions si vos préalables datent de cinq ans ou plus.

La date limite pour présenter une demande est le 1er mars. Tous les documents et le paiement doivent être soumis avant la date limite.

Début du programme : automne

GRILLE DE COURS

SESSION 1

510-DR1-AB	Drawing I
510-PT1-AB	Painting I
510-SC1-AB	Sculpture I
510-PM1-AB	Print Media I
510-DS1-AB	Fundamentals of Design
520-AH1-AB	Art History I – Ancient to Medieval

SESSION 2

510-DR2-AB	Drawing II
510-PT2-AB	Painting II
510-SC2-AB	Sculpture II
510-PM2-AB	Print Media II
520-AH2-AB	Art History II – Renaissance and Beyond

SESSION 3

510-DR3-AB	Drawing III
510-PT3-AB	Painting III
510-SC3-AB	Sculpture III
510/585-PH-AB	Introduction to Photography
520-AH3-AB	Art History III – Understanding Contemporary Art

SESSION 4

510-DR4-AB	Drawing IV
510-PT4-AB	Painting IV
510-SC4-AB	Sculpture IV
510-PM3-AB	Print Media III
510-EP1-AB	Exhibition Project*

*Les étudiants devront réussir l'épreuve ministériel de langue d'enseignement et une évaluation complète du programme en projet d'exposition

Chaque programme menant au Diplôme d'études collégiales (DEC) comprends deux volets : **FORMATION GÉNÉRALE** et **FORMATION SPÉCIFIQUE**.

Les cours de **FORMATION SPÉCIFIQUE** sont ceux qui sont directement liés aux programmes DEC.

La **FORMATION GÉNÉRALE** consiste en des cours de base : anglais, français, lettres, éducation physique et les cours complémentaires, ceux-ci sont suivis par tous les étudiant(e)s, quel que soit leur programme. Le Bureau des admissions détermine le classement dans les cours de langue. De plus amples informations sont disponibles sur le site web <https://johnabbott.qc.ca/fr/getstarted/placement-testing/>

Les étudiant(e)s de tous les programmes doivent suivre des cours de/ou en français, (5 au total).